

By 30M

GUSTAVE SCHLUMBERGER

---

# SCEAUX ET BULLES

DE L'ORIENT LATIN

AU MOYEN AGE

---

EXTRAIT DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

---



PARIS

V° A. MOREL & C°, ÉDITEURS

13, RUE BONAPARTE, 13

—  
1879

Bibliothèque Maison de l'Orient



143482



## SCEAUX ET BULLES

DE L'ORIENT LATIN AU MOYEN AGE



On sait l'excessive rareté des sceaux ou bulles de l'époque des croisades, ayant appartenu à des seigneurs, des prélats ou autres hauts personnages de Terre-Sainte ou de l'Orient latin en général. Si Sébastien Paoli, dans son précieux *Codice diplomatico*, n'en avait publié un certain nombre tirés des archives de Malte, où il put puiser tout à son aise, ce qu'on en connaîtrait se résumerait à presque rien.

Depuis Paoli, la sigillographie de l'Orient latin n'a pour ainsi dire pas fait un pas. C'est à peine si Buchon et, dans ces dernières années, le marquis de Vogué et deux ou trois autres auteurs nous ont fait connaître quelques sceaux des Lusignan de Chypre, des prélats de Terre-Sainte ou des princes d'Achaïe. Enfin, les planches mêmes de Paoli, précieuses à plus d'un titre, puisque seules elles perpétuent jusqu'à nos jours le souvenir de ces monuments métalliques, la plupart disparus actuellement sous l'action du temps, ces planches, dis-je, sont d'une exécution si grossière et si peu fidèle, elles nous donnent une idée si inexacte du véritable caractère des types et des légendes, qu'elles ont plutôt un intérêt de curiosité qu'une valeur réellement archéologique; en outre, ces dessins si imparfaits ne sont accompagnés d'aucune explication, d'aucune interprétation quelconque. Il serait donc vivement à

désirer que tous les sceaux gravés dans Paoli puissent un jour être publiés à nouveau d'après des exemplaires originaux. Il serait à désirer surtout que cet immense fonds de Malte, qui bien certainement n'a point été épuisé par Paoli, et qu'un jour aussi les archives du Vatican aux richesses fabuleuses soient sérieusement explorés au point de vue de cette sigillographie de l'Orient latin qui en recevrait d'un coup un enrichissement si extraordinaire. Les archives de la plupart des villes d'Italie fourniraient également le plus ample contingent.

J'ai eu la curiosité de rechercher dans la magnifique collection de sceaux conservés aux Archives nationales, les sceaux ou bulles se rapportant à l'histoire de l'Orient latin au moyen âge. Ces sceaux, en nombre assez considérable, et qui offrent presque tous un très-vif intérêt, sont décrits très-sommairement dans le volume des *Inventaires et Documents des Archives*, consacré au *Catalogue des sceaux* et rédigé par M. Douet d'Arcq; jamais, du moins à ma connaissance, ils n'ont été ni gravés ni interprétés; c'est donc pour moi une réelle bonne fortune que de pouvoir, grâce à l'inépuisable obligeance de M. Demay, le savant sigillographe et l'aimable conservateur aux Archives, offrir à ceux qu'intéresse l'histoire des Francs de Terre-Sainte la primeur de ces sceaux si précieux qui peuvent passer encore aujourd'hui pour à peu près inédits. J'y ajoute le dessin et la description de quelques autres sceaux de l'époque des croisades qui font partie de ma collection ou d'autres cabinets. Je prie instamment toutes les personnes qui posséderaient des sceaux ou bulles des Francs d'Orient, ou qui auraient connaissance de collections publiques ou particulières en contenant, de bien vouloir m'en informer et de pousser l'obligeance jusqu'à me faire parvenir des empreintes, en vue de cette sigillographie générale de l'Orient latin que je rêve de publier un jour.

Les indications que j'ai données sur les divers titulaires des sceaux sont tirées pour la majeure partie de l'édition des *Familles d'outre-mer* de Du Cange, publiée par M. G. Rey. J'ai puisé également de nombreux renseignements dans la précieuse *Histoire de l'île de Chypre* de M. de Mas Latrie.

## 1° SCEAUX ET BULLES DE PRÉLATS.

De nombreux sceaux de prélats de Terre-Sainte sont appendus à une lettre sans date, par laquelle ces prélats demandent du secours au roi de France, Philippe-Auguste. Cette lettre est donc au moins antérieure à 1221, date de la mort de ce prince. Voici la description de ces sceaux, qui n'ont jamais été gravés et dont quelques-uns donnent des noms d'évêques qui ne sont point cités dans les Familles d'outre-mer.

## N° 1. — Pierre, archevêque de Césarée.



Fragment de sceau rond. (Archives nationales. I, 443, n° 2. N° 11808 du Catal. Douet d'Arcq.)

PETRI CESARIENSIS ARC. . . . Sigillum Petri Cesariensis Archiepiscopi. L'archevêque de face, vu à mi-corps.

Pierre, archevêque de Césarée, figure dans deux actes datés de Césarée, du mois de février 1206 ou 1207<sup>1</sup>, dans lesquels il est seulement désigné par l'initiale P : (*P[etrus] archiepiscopus*). Il figure, par contre, avec son nom écrit en entier dans un autre acte de 1207, cité par Du Cange. Une lettre d'Innocent III, en date du 20 février 1214, et adressée à l'archevêque de Césarée, sans indication de nom, concerne

1. *Tabulæ ordinis Theutonici*, p. 32, et Paoli, *Codice diplomatico*, t. I, p. 95, n° XC.

encore très-probablement, d'après les *Familles d'outre-mer*, ce même archevêque Pierre.

En 1227 et 1228, nous trouvons encore un P... archevêque de Césarée, cité par Mathieu Paris<sup>1</sup>. De même, une lettre un peu antérieure du pape Grégoire IX, en date du 23 décembre 1223, adressée à tous les fidèles au sujet de l'état malheureux de la Terre-Sainte, ne désigne que par l'initiale P l'archevêque de Césarée, alors en fonctions. Enfin, dans deux titres datés d'Acre en octobre 1230<sup>2</sup>, nous trouvons encore ce même *Dominus P[etrus] Cesariensis ecclesie archiepiscopus*, et le continuateur de Guillaume de Tyr le nomme tout au long *Pierre*, au 3 mai 1232. Comme le dit M. Rey, il n'est nullement prouvé que cet archevêque Pierre de 1206 et de 1232 ne soit pas un seul et même personnage, bien que Du Cange semble en douter. En tout cas, Pierre, archevêque de Césarée, qu'il ait été le premier et le seul de ce nom, ou seulement le second, dut mourir avant 1244, puisque à cette date nous trouvons un J... archevêque élu de Césarée<sup>3</sup>.

L'archevêché de Césarée, fondé en 1101, immédiatement après la prise de cette ville par les croisés, eut pour premier titulaire Baudouin, qui avait été élu quelques mois auparavant abbé de Notre-Dame de Josaphat.

Paoli<sup>4</sup> a fait graver trois autres sceaux de l'archevêché de Césarée, deux anonymes et une bulle d'un prélat dont le nom commence par un E... probablement. Sur le revers de cette bulle curieuse, on voit saint Pierre baptisant le centenier Corneille.

1. Pages 234, 242.

2. *Tabulæ ordinis Theutonici*, pages 58 et 59.

3. Mathieu Paris, p. 427.

4. T. I, pl. I, nos 1, 6 et 7.

## N° 2. — Hugues, archevêque de Nazareth.



*Sceau ogival.* (Archives nationales. I, 443, n° 2. Catal. Douet d'Arcq, n° 11809.)

+ SIG' HVGONIS. NAZARENI ARCHIEPISCI : *Sigillum Hugonis, Nazareni Archiepiscopi.* L'archevêque assis, de face, sur un siège supporté par deux animaux fantastiques. *Même provenance que le sceau précédent.*

Hugues, archevêque de Nazareth, figure dans deux actes du cartulaire de Manosque, datés de 1231 et de 1234; dans un autre acte passé à Acre en 1235<sup>1</sup>, il signe : *venerabilis pater Hugo, archiepiscopus Nazarenus.* Philippe-Auguste étant mort en 1221, Hugues devait être archevêque avant cette époque, puisqu'il a signé la lettre adressée à ce souverain par les prélats de Terre-Sainte. Il est seulement désigné par l'initiale H dans une lettre des prélats et barons de Syrie, adressée à Thibaut de Navarre, en date du 6 octobre et probablement de l'année 1239. *L'Oriens christianus*<sup>2</sup> le nomme à tort Henri et le confond avec son successeur de ce nom, lequel est désigné comme archevêque de Nazareth dès 1244.

1. *Tabule ordinis Theutonici*, p. 64.

2. T. III, c. 1298.

Paoli<sup>1</sup> donne les bulles de deux archevêques de Nazareth, *Letharius* et *Henricus*, le Henri précisément dont je viens de parler. Le marquis de Vogué<sup>2</sup> a publié à nouveau d'après un exemplaire original de son cabinet la bulle de l'archevêque *Letharius*.

Au revers de ces deux bulles figure la *Salutation angélique*, avec la légende : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.*

L'archevêché de Bethsan fut de bonne heure transféré à Nazareth. Les archevêques de Nazareth avaient cour, coin et justice et devaient 150 sergents de service de guerre.

N° 3. — *Renier, évêque de Bethléem.*



*Sceau ogival.* (Archives nationales. J. 443, n° 2. — Catal. Douet d'Arcq, n° 11815.)

+ S' : RAINERI. EPISCOPI. BETHLEEMITANI. L'évêque, debout, de face. *Même provenance que les sceaux précédents.*

Renier était évêque de Bethléem en 1223; de plus, il devait être monté sur le trône épiscopal avant la mort de Philippe-Auguste, c'est-à-dire avant 1221. C'est donc probable-

1. T. I, pl. III, n° 33, et pl. VI, n° 60.

2. *Revue numismatique française* de 1865.

ment lui, l'évêque de Bethléem, qui assista au siège de Damiette en 1218 et 1219 <sup>1</sup>.

Les auteurs du *Gallia christiana* <sup>2</sup> identifient ce Renier avec un certain R., sous-diacre, qui, à la mort de Pierre, évêque de Bethléem, tué en 1205 à la bataille d'Andrinople, disputa à P., chanoine du Saint-Sépulcre, le siège épiscopal de Bethléem. La mention de ces faits existe dans deux décrétales du pape Innocent III. Chaque compétiteur fut élu par son parti. L'élection du sous-diacre fut confirmée par le patriarche de Jérusalem; le chanoine, par contre, avait pour lui la faveur du roi. Le pape cassa les deux élections comme non canoniques. Les auteurs du *Gallia christiana* estiment, d'après une lettre d'Innocent III, que ce pontife rétablit plus tard sur son siège épiscopal le sous-diacre R., qu'ils identifient avec Renier; toutefois cette restauration dut être postérieure à l'épiscopat de Thomas, qui figure en qualité d'évêque de Bethléem dans un document de 1207.

C'est probablement encore ce même évêque Renier qui assista, en 1223, à l'assemblée tenue en Campanie par Honorius III, en vue de secourir la Terre-Sainte. On a de ce Renier une lettre en date du mois de mars 1223, où il énumère les biens que Guy, comte de Nevers, avait donnés à son église et qu'il met sous la protection de la comtesse de Nevers.

N<sup>o</sup> 4. — Radulfe, abbé de Notre-Dame de Josaphat  
ou de la Vallée de Josaphat.



1. Mathieu Paris, p. 208.

2. *Gallia christiana*, t. XII, c. 689.



*Sceau rond.* (Archives nationales. J., 443, n° 2. Catal. Douet d'Arcq, n° 11822.)

† : S · RA . . . ABBATIS · IOSAPHAT : *Sigillum Ra..... abbatis Josaphat.* L'abbé vu de face à mi-corps. *Même provenance que les sceaux précédents.*

Sur ce sceau, le nom du titulaire n'est plus figuré que par les deux premières lettres *Ra*; M. Douet d'Arcq, dans la description sommaire qu'il nous en donne, ne s'explique pas sur l'identité de ce personnage. Dans les *Familles d'outre-mer*, il n'est également fait mention d'aucun abbé de Notre-Dame de Josaphat vers l'époque du règne de Philippe-Auguste; je n'en trouve aucun de cité entre l'abbé Robert, qui paraît en 1135 et 1137, et l'abbé Henri, mentionné dans un acte de 1248. Seules les *Tabulæ ordinis Theutonici* nous renseignent sur le nom véritable de l'abbé auquel appartenait ce sceau et dont le nom commençait par les deux lettres *Ra*... J'y trouve, en effet (pages 57 et 59), un premier acte daté d'Acre, en octobre 1230, par lequel *Radulfe*, abbé de Sainte-Marie de la vallée de Josaphat (*Radulfus, abbas Sancte-Marie de valle Josaphat*) et son chapitre autorisent leur tenancier, Jean de Canay, à vendre aux Teutoniques le *casau* de *Keisereth* et la terre (*gastina*) *Mahus*, et un second acte fait à Acre à la même époque, et par lequel le chargé de pouvoir des Teutoniques s'accorde avec l'abbé *Radulfe* et le couvent de la Vallée de Josaphat, au sujet : « *de domo Rolandi de Tercionario et gastina cum domunculis, quas assignavit domus abbati de Josaphat pro L. bisantiis censualibus* ».

L'abbaye des Bénédictins de Notre-Dame de Josaphat, ou de la Vallée de Josaphat, relevait immédiatement du patriarche de Jérusalem. « L'abbé, disent les *Familles d'outre-mer*, portait mitre, crosse et anneau et devait 150 sergents de service. Ce monastère était joint à l'église érigée sur le sépulcre de la Vierge, et qui se voit encore aujourd'hui au fond de la vallée du Cédron, près du jardin de Gethsémanie. Cette église, connue sous le nom de *Tombeau de la Vierge*, paraît avoir été construite dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Guillaume de Tyr dit que la reine Mélissende, femme de Foulques d'Anjou,

roi de Jérusalem, fut enterrée dans cet édifice. Pendant toute la durée du royaume latin de Jérusalem, ce fut le but habituel de la procession du Saint-Sépulcre le jour de l'Assomption de la Vierge ».

Il n'a pas encore, à ma connaissance, été publié de bulles des abbés ou de l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat.

N° 5. — N. . . . . abbé du Mont des Oliviers  
ou Mont Olivet, à Jérusalem.



*Sceau rond.* (Archives nationales. J, 443, n° 2. Catal. Douet d'Arcq, n° 11823.)

+ S · D · ABB' MONTIS OLIVETI : *Sigillum D..... abbatis Montis Oliveti.* — *Sceau de même provenance que les précédents et, par conséquent, antérieur à l'année 1221.*

Bernard, le dernier des abbés du Mont Olivet cité par les *Familles d'outre-mer*, figure dans un acte de 1169. L'initiale *D* est-elle celle du titulaire qui signe la lettre au roi de France ou simplement la première lettre du mot *Domini* : *sigillum Domini abbatis*, etc.? Je n'ai pas eu l'occasion de vérifier si l'abbé du Mont Olivet était désigné sur le document original conservé aux Archives par cette même initiale *D*, ce qui indiquerait qu'il s'agit bien là du nom même du titulaire.

Je n'ai retrouvé aucune indication sur les titulaires de l'abbaye du Mont des Oliviers du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin du Mont Olivet relevait directement du patriarche de Jérusalem

L'abbé portait mitre, crosse et anneau et devait pour son service 150 sergents (ou 50 seulement, suivant certains manuscrits des *Assises*). Ce sceau est, je le crois, le premier qui ait été publié de l'abbaye du Mont Olivet.

N° 6. — *Maur, abbé du temple de Notre-Seigneur, à Jérusalem.*



*Sceau rond.* (Archives nationales. Catal. Douet d'Arcq, n° 11825.)

+ S : MAVRI · ABBATIS : TE... DNI : *Sigillum Mauri, abbatis Templi Domini.* L'abbé, vu de face jusqu'à mi-corps. *Sceau de même provenance que les précédents et, par conséquent, antérieur à 1221.*

Maur, abbé du Temple, ne figure ni dans les *Familles d'outre-mer*, ni dans le *Cartulaire de l'Ordre Teutonique*, ni dans aucun autre recueil de diplômes à moi connu. Ce prélat doit avoir été le prédécesseur, peut-être immédiat, de l'abbé du Temple Hugues (*Hugo Templi Domini abbas*), lequel est cité dans deux actes de l'année 1236<sup>1</sup> et dans un autre de l'année précédente, daté d'Acre.

L'abbaye du Temple de Notre-Seigneur, des chanoines réguliers de Saint-Augustin, fut fondée par Godefroy de Bouillon et paraît avoir été d'abord un simple prieuré. Elle relevait directement du patriarche. L'abbé portait mitre, crosse et anneau et devait 150 sergents de service de guerre. La

1. *Cartulaire du Saint-Sépulcre*, 178, p. 220.

ville de Naplouse, dans la montagne de Samarie, en dépendait immédiatement.

Dans les *Assises*, il est dit, à propos du couronnement des rois de Jérusalem, « que le roi est couronné au moustier du Sépulcre et va au *Temple Domini*, et de là offre sa couronne sur l'autel où fut offert Notre-Seigneur à saint Siméon, puis l'on entre au *Temple Salomon*, qui est la maison des *Templiers* ». Ce *Temple Salomon* était simplement, on le sait, l'ancienne église de la Présentation, construite par Justinien, aujourd'hui mosquée d'El-Aksa. Ce fut à l'ombre de ses murs que l'ordre des Templiers prit naissance.

La dédicace de l'église du *Temple Domini* se fit en grande pompe, le 3 janvier 1136, par le légat Albéric, évêque d'Ostie; elle était le but de la procession du Saint-Sépulcre, le jour de la Purification.

Après la prise de Jérusalem par Salah-ed-dyn, la communauté du Temple fut transférée à Acre.

On ne connaît pas jusqu'ici d'autres sceaux ou bulles des abbés du Temple.

N° 7. — N..., évêque de Saint-Jean d'Acre.



*Fragment de sceau ogival.* (Archives nationales. S, 4411, n° 10. Catal. Douet d'Arcq, n° 11814.)

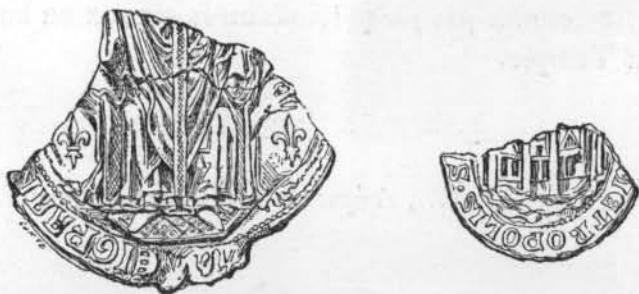
SIG.....ACHONENSIS EP... : *Sigillum..... Acconensis episcopi*. L'évêque de face, debout.

Ce sceau est appendu à une charte sans date du XIII<sup>e</sup> siècle, et comme le nom du titulaire a malheureusement disparu, il est impossible de le classer à un évêque en particulier.

L'évêché de Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre fut fondé aussitôt après la prise de cette ville par le roi Baudouin I<sup>er</sup>, en 1104.

Paoli a publié cinq sceaux des évêques d'Acre, entre autres celui de l'évêque Radulfe, qui fut depuis archevêque de Tyr, et dont je donne plus loin le sceau archiepiscopal.

N<sup>o</sup> 8. — *Bonacursus ou Bonacourt, archevêque de Tyr.*



*Fragment de sceau rond.* (Archives nationales. S, 5059. Catal. Douet d'Arcq, n<sup>o</sup> 11813.)

.....DEI GRA ARchiepiscopus. L'archevêque assis sur un siège supporté par des griffons entre deux fleurs de lis.

Contre-sceau .....METROPOLIS. S.... pour *Metropolis Surie*. Une ville. — Ce sceau est appendu à une donation de l'archevêque Bonacourt aux Hospitaliers, datée d'Acre, le 1<sup>er</sup> octobre 1279.

Bonacourt (*Bonacursius*) de Gloire, religieux dominicain, né en Syrie, successeur de Jean de *Sancto Messano* ou *Maxentio*, archevêque de Tyr et vicaire du patriarche de Jérusalem,

est mentionné par le continuateur de G. de Tyr<sup>1</sup> et par Echard<sup>2</sup>, d'après Bernard Guidonis. Il figure également dans un acte du 1<sup>er</sup> septembre 1290, rapporté par Ughelli<sup>3</sup>. C'est le dernier archevêque de Tyr que mentionne l'*Oriens christianus*; le 15 août 1286, il couronna solennellement roi de Jérusalem, dans la cathédrale de Tyr, le roi de Chypre Henri II.

M. le comte Riant vient de publier dans le *Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France* (1877, 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> trimestres), des exemplaires en parfait état de conservation du sceau et du contre-sceau précédents, appendus à une charte datée d'Acre, le 19 octobre 1277, et délivrée par l'archevêque *Bona-cursus*.

N<sup>o</sup> 9. — Frédéric, archevêque de Tyr.



*Bulle de plomb.* (Archives nationales. S, 4890, n<sup>o</sup> 28. Catal. Douet d'Arcq, n<sup>o</sup> 11812.)

+ S FRED'ICI · TIRENSIS ARCHIEPI : *Sigillum Frederici, Tyrensis archiepiscopi.*

† CIVITAS TYPI : *Civitas Tyri.* Château à trois tours.

Cette belle et curieuse bulle est appendue à une charte sans date de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Frédéric, archidiacre de Saint-Lambert de Liège, fils de Henry, comte de la Roche-en-Ardenne, et neveu de Gode-

1. *Amplis. Coll.*, t. V, col. 746, n<sup>o</sup> 17 c.

2. Quétif et Echard, *Scriptor. ord. præd.*, t. I, p. 159.

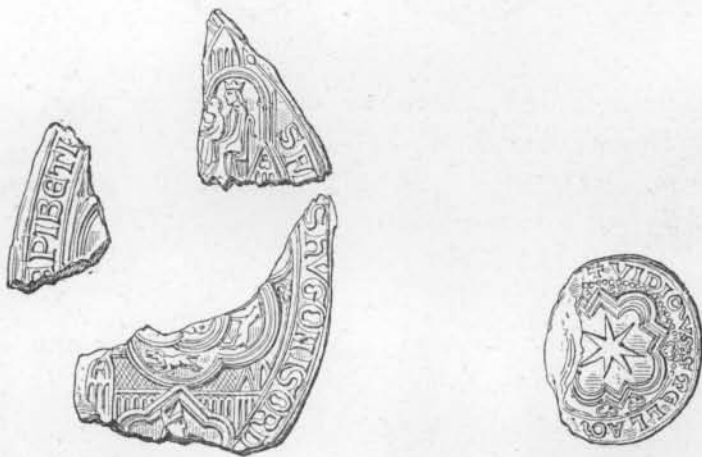
3. Ughelli, *Italia sacra*, t. IV, c. 1215, 1216.

froy, comte de Namur, fut d'abord chanoine du Temple, puis évêque d'Acre. En 1152, il assista en cette qualité, aux côtés du roi Baudouin III, au siège d'Ascalon; en 1157, il souscrivit le titre octroyé aux Pisans par Amaury, comte de Jaffa et d'Ascalon; le 31 juillet 1161, il signa un autre acte du roi de Jérusalem Baudouin III<sup>1</sup>. Il fut envoyé à Rome par le patriarche Amaury pour y faire confirmer l'élection de celui-ci. En 1164 seulement, il remplaça l'Espagnol Pierre sur le siège archiépiscopal de Tyr et mourut le 30 octobre 1173. Il fut inhumé au chapitre du Temple.

Le siège archiépiscopal de Tyr, le premier des archevêchés de Terre-Sainte dépendant du patriarche de Jérusalem, avait été fondé deux ans avant la prise de cette ville, qui eut lieu en 1124. Le premier titulaire fut Eudes, lequel mourut pendant le siège. Son successeur fut un Anglais, Guillaume, prieur du Saint-Sépulcre.

Je n'ai retrouvé ni dans Paoli ni ailleurs d'autres bulles ou sceaux des archevêques de Tyr.

N<sup>o</sup> 10. — Hugues, évêque de Bethléem.



Faible fragment de sceau ogival. (Archives nationales. S, 4229. Catal. Douet d'Arcq, n<sup>o</sup> 11816.)

1. *Tabula ordinis Theutonici*, p. 5.

S · F... S...hVGONIS ORD.....EPI · BETH... *Sigillum fratris Hugonis, ordinis. . . . , episcopi Bethleemitani.* Type légendaire, dont il ne reste plus qu'une parcelle.

Contre-sceau. † VIDIMVS ; STELLAM..... *Vidimus stellam. . . .* Étoile à sept rais dans un encadrement orné.

Ce sceau est appendu à une donation aux Frères-Prêcheurs de Paris, en date de 1292. Il a déjà été publié, avec le sceau de l'évêque Renier (sceau n° 3), par M. de la Genissière dans son livre sur l'église de Bethléem.

Hugues de Curcis, évêque de Bethléem, intronisé en 1279, vint en France et assista à l'assemblée tenue au Louvre en 1291 au sujet de Guy, comte de Flandre. En 1295, il fut envoyé en ambassade par le roi de France au duc d'Autriche. Il vivait encore en 1297. C'est durant son séjour en France qu'il octroya aux Frères-Prêcheurs de Paris la donation scellée du sceau dont je donne aujourd'hui la gravure. Du Cange cite de lui un titre original dans lequel il prend le titre de : *Dei et Sedis Apostolicæ gratia ecclesiæ S. Nativitatis Christi Bethleemitanus episcopus*; par cet acte, il cède, en échange d'une rente annuelle, à Robert, comte de Nevers, fils du comte de Flandre, le bourg de « Pantonne », où est située la chapelle de Notre-Dame de Bethléem, qui relève immédiatement de l'église et de l'évêché de ce nom. Cet acte fut expédié, le 27 avril 1291, *in palatio Castri Montis Noxii, Nivernensis diocesis.*

L'étoile et la légende du contre-sceau font à l'astre qui guida les rois mages jusqu'à la crèche divine, une allusion trop claire pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Bethléem tomba aux mains des croisés le 15 juillet 1100, selon Guillaume de Tyr. Le prieuré de chanoines réguliers qui s'y établit aussitôt fut, à la prière du roi Baudouin 1<sup>er</sup>, transformé, en 1110, en évêché, par le pape Pascal et son légat, Gibelin, archevêque d'Arles. Le premier titulaire du nouveau siège fut Aschetin, évêque titulaire d'Ascalon, dont le siège épiscopal fut transformé en simple paroisse du nouvel évêché bethléémitain.

M. le comte Riant a publié dans le *Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France* de l'année 1877, le sceau de l'évêque



de Bethléem, Gaillard d'Oursault, prédécesseur immédiat de Hugues de Curcis.

*On conserve aux Archives nationales l'original d'une lettre datée d'Acre, du mois de juin 1286, cinq ans avant la prise de cette ville par les Sarrasins, et signée par divers prélats d'Orient. Ils y protestent contre les usurpations commises au préjudice de Henri II, roi de Chypre et de Jérusalem, par les Français au service de Charles d'Anjou. Ce précieux document porte encore les sceaux de plusieurs de ces prélats, sceaux dont voici la description :*

N° 11. — Mathieu, évêque de Famagouste.



*Sceau ogival. (Catal. Douet d'Arcq, n° 11817.)*

..... TRIS MATHI · D' · ORDIN · MIOR' DI GRA ·  
 FAMAGVSTAI EPI : *Sigillum fratris Mathei de ordine Minorum, Dei gracia Famagustani episcopi.* L'évêque debout, de face. Au bas, un priant. Dans le champ : · SANTVS · NICOLAVS ·

Mathieu, de l'ordre des Frères mineurs, évêque de Fama-

gouste en 1286, n'est pas cité dans les *Familles d'outre-mer*. J'y vois Valasque, également des Frères mineurs, promu à cette dignité en 1267, et Guy mort en 1308. C'est entre ces deux prélats que se place l'évêque Mathieu, lequel n'est également pas mentionné dans les *Tabulæ ordinis Theutonici* et autres recueils de diplômes; mais il l'est par M. de Mas Latrie. Le 24 juin 1286, lorsque le roi de Chypre et ses grands officiers, escortés d'une flottille de guerre, furent débarqués à Saint-Jean d'Acre aux acclamations de la foule, ils firent cerner aussitôt le château royal où s'était renfermé messire Eudes Poilechien, sénéchal du roi de Sicile. Les deux envoyés royaux qui allèrent, avant toute action, le sommer de se retirer, furent frère Mathieu, religieux franciscain, évêque de Famagouste, et frère Martin, abbé du couvent du Temple Domini d'Acre. N'ayant rien pu obtenir de Poilechien, ils firent dresser acte de son refus dans le château même, en présence d'un notaire et des témoins qu'ils avaient amenés à cet effet, et allèrent rejoindre la cour à Sainte-Croix<sup>1</sup>. (Mas Latrie, *Hist. de l'île de Chypre*, t. I, p. 478.)

L'évêché latin de Famagouste fut fondé aussitôt après la conquête de l'île par les Occidentaux. Une lettre d'Innocent III, du 17 mai 1211, mentionne déjà un évêque de Famagouste qui paraît être l'Italien César de Alagno. Jusqu'à la conquête génoise, ce fut dans la cathédrale de Famagouste que les rois de Chypre reçurent la couronne de Jérusalem, tandis que celle de Chypre leur était, on le sait, donnée dans le dôme de Nicosie. Il n'a pas été publié, à ma connaissance, de sceau de l'évêché de Famagouste.

N° 12. — *Gaufrid ou Geoffroy, évêque d'Hébron  
ou de Saint-Abraham.*

*Sceau ogival.* (Catal. Douet d'Arcq, n° 11818.)

1. Une expédition de cet acte de protestation, originale et scellée, se trouve aux Archives, à Paris. Section hist. J, p. 511, Sicile, n° 6.

S' · FRIS : GAVFRIDI · DEI · GRA : EPI : EBRONENSIS :  
*Sigillum fratris Gaufridi, Dei gracia episcopi Ebronensis.*  
 L'évêque debout, de face, sous un dais.

Même provenance que le sceau précédent.



Gaufrid ou Geoffroy, de l'ordre des Prêcheurs, fut promu à l'évêché d'Hébron, l'an 1268<sup>1</sup>.

Il existe un acte d'arbitrage, daté d'Acre, du 11 août 1273<sup>2</sup>, au sujet d'une contestation de biens entre les Teutoniques et l'évêque Geoffroy (*Venerabilis pater frater Godefredus de ordine predicatorum D. G. episcopus Ebronensis*). Il s'agit de la propriété d'une maison sise à Saint-Jean d'Acre et connue sous le nom de *Mont-Musard* (*Mons Musardus*), maison attenante au palais épiscopal. L'évêque fut condamné à restituer le *Mont-Musard*, en échange d'une somme de 500 besants sarracénats et d'une rente annuelle de 2 autres besants.

Paoli (t. I, pl. VI) a publié une bulle de plomb du même évêque Geoffroy. Sur sa planche VII, figure une autre bulle

1. *Oriens christianus*, t. III, col. 1269, 1270. — Continuat. de G. de Tyr, *ampliss. coll.*, t. V., col. 743 c.

2. *Tabulae ordinis Theutonici*, p. 116.

d'un Pierre, évêque d'Hébron, que je ne retrouve pas dans les *Familles d'outre-mer*. Sur ces deux bulles, on voit au revers les effigies des trois patriarches, avec la légende : *Abraham, Isaac et Jacob*. La tradition veut, on le sait, que les restes vénérables des trois patriarches aient été ensevelis en ce lieu.

Le prieuré d'Hébron fut transformé en évêché en 1168, et le premier évêque fut Renaud, neveu du patriarche Foucher.

N° 13. — *Geoffroy, évêque de Lidda ou Lidde, Ramlèh (Rame), ou encore de Saint-Georges ou de Saint-Georges de Lidda ou Ramlèh.*



*Sceau ogival.* (Catal. Douet d'Arcq, n° 11819.)

+ · S · GAVFRIDI · DEI · GRACIA · LIDDESIS · EPIS · COPI · *Sigillum Gaufridi, Dei gracia Liddensis episcopi.*  
L'évêque, debout, de face, sur piédouche. Dans le champ, trois étoiles, deux à droite, une à senestre.

*Nota.* — Le graveur a ménagé, aux dépens de la légende, la place pour le croçon de la crosse.

Même provenance que les sceaux précédents.

Ce sceau, de l'année 1286, nous donne le nom d'un évêque de Lidda qui n'est pas mentionné dans les *Familles d'outre-mer*.

André, évêque de Lidda, fut un des vingt-trois prélats qui, réunis à Rome en 1295, accordèrent des indulgences au monastère de Glandières, du diocèse de Metz<sup>1</sup>. Il doit avoir été le successeur immédiat de l'évêque Geoffroy. Avant lui, les *Familles d'outre-mer* ne citent que l'évêque Guillaume, transféré du siège de Lidda à celui d'Agen en France, le 22 juillet 1263.

Par lettres du 24 octobre 1272, adressées à l'archevêque de Nazareth et aux évêques de Bethléem et de Panéas, le pape Grégoire X se plaint de ce que l'évêque de Lidda ait couronné, le 24 septembre 1269, Hugues III de Chypre, roi de Jérusalem. Le pape ne désigne point l'évêque par son nom, mais il est possible qu'il s'agisse également là de Geoffroy de Lidda. Le couronnement eut lieu à Tyr, la nouvelle ville du sacre depuis la prise de Jérusalem, et M. de Mas Latrie dit que l'évêque de Lidda fut délégué par le patriarche, en l'absence, sans doute, de l'archevêque de Tyr, auquel l'usage réservait le privilège de donner l'investiture ecclésiastique au nouveau roi, quand le patriarche en était empêché.

L'évêché de Ramlèh et de Lidde fut fondé, dès 1099, immédiatement après la prise de cette ville par les croisés, et son premier titulaire, le Normand Robert, fut le premier évêque latin de Terre-Sainte. L'église épiscopale, placée sous le vocable de Saint-Georges, était située à une certaine distance de la ville de Ramlèh. Les évêques de Rame et de Lidde s'intitulaient, le plus souvent, évêques de Saint-Georges, et indifféremment de Saint-Georges de Rame ou de Saint-Georges de Lidde.

Les évêques de Ramlèh étaient seigneurs de la ville de Lidde. Ils avaient droit de haute cour et devaient, à cause de leur temporel, dix chevaliers et deux cents sergents du service de guerre.

Il n'a pas encore été publié, à ma connaissance, de sceau des évêques de Saint-Georges de Ramlèh et Lidde.

1. Mart. *Thesaur. anecd.*, t. I, col. 1271.

N° 14. — *Adam, abbé de Notre-Dame du Mont de Sion, à Jérusalem.*



*Sceau ogival.* (Archives nation. M, 577. Catal. Douet d'Arcq, n° 11824.)

..... ADE ABBATIS · MONT · SYON DNI. .... PLI. :  
[*Sigillum*] *Ade, abbatis Montis Syon, Domini Pape capellani.*  
L'abbé de face avec la crosse et le livre.

*Contre-sceau.* + **S · S · RAPHAELIS**; *Secretum Sancti Raphaelis.* Pierre gravée; la Fortune <sup>1</sup>.

Ce sceau est appendu à une lettre datée d'Acre, le 3 mars 1288 (v. s.), par laquelle l'abbé de Notre-Dame de Sion ordonne aux chanoines de Saint-Samson d'Orléans de reconnaître pour prieur l'évêque Gérard de Valence.

L'abbaye de *Notre-Dame du Mont de Sion*, à Jérusalem, fut d'abord un simple prieuré des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Elle relevait directement du patriarche. En 1152, le roi Louis VII de France lui fit don de l'église collégiale de Saint-Samson d'Orléans, en considération du bon accueil que les religieux de ce monastère lui avaient fait en Terre-Sainte.

L'abbé de Sion portait mitre, crosse et anneau, et devait

1. Ce contre-sceau n'a pas été gravé.

150 sergents pour son service. L'église et l'abbaye étaient le but de la procession du Saint-Sépulcre, le jour de Pentecôte.

L'abbé Adam de Notre-Dame du Mont Sion n'est connu que par le document de 1288, auquel était appendu le sceau que je publie aujourd'hui. Il n'a pas été jusqu'ici, à ma connaissance, publié d'autre sceau ou bulle des abbés de Notre-Dame de Sion.

Le type du contre-sceau, que je n'ai pas vu et que je décris d'après M. Douet d'Arcq, est un antique représentant la *Fortune*. La légende qui l'accompagne fait à l'archange Raphaël une allusion dont la raison m'échappe.

N° 15. — *Abbaye de Notre-Dame du Mont de Sion.*



*Bulle de plomb.* (Archives nationales. S, 5042. Catal. Douet d'Arcq, n° 11821.)

+ SIGILL' · SPC · SCI · DE MONTE SYŌN : *Sigillum Spiritus Sancti de Monte Syon.* Le Saint-Esprit descendant sur les apôtres.

*Revers.* + TRANSITVS. DEI GENITRICIS : *Transitus Dei Genitricis.* La mort de la Vierge.

Cette bulle est appendue à une charte datée d'Acre, le 2 mars 1289 (v. s.).

N<sup>o</sup> 16. — *Pierre, évêque de Panéas ou Belinas.*



+ FR. PETRVS DEI · GRA PANEADE EPS : *Frater Petrus D. G. Paneadensis episcopus.* L'évêque debout, de face, bénissant.

Ce beau sceau ogival est conservé au Cabinet des médailles dans une collection non encore cataloguée de sceaux et matrices. Il est malheureusement impossible de savoir de quelle pièce il a été détaché. Je ne trouve ni dans les *Familles d'outre-mer*, ni dans les historiens des croisades, ni dans aucun cartulaire, la moindre mention d'un évêque de Panéas du nom de Pierre. Les *Familles d'outre-mer* ne désignent nominativement que deux seuls évêques de Panéas, Adam et Jean, tous deux du XII<sup>e</sup> siècle.

On ignore la date précise de la fondation de l'évêché latin de Baniyas, Panéas ou Belinas. Nour-ed-dyn prit et détruisit de fond en comble Belinas en octobre 1167.



N° 17. — Amaury (Aimery ou Amalric),  
patriarche d'Antioche.



*Bulle de plomb.*

+ AIMERICVS PATRIARCHA ANTIOCENSIS. Buste du patriarche bénissant.

*Revers* : + SIGILLVM SANCTI PETRI APOSTOLI. Buste de saint Pierre, patron d'Antioche.

Cette magnifique bulle de plomb, dont un exemplaire grossièrement dessiné figure sur la planche III (n° 31) de l'ouvrage de Paoli, fait partie de ma collection.

Amaury, patriarche d'Antioche, a joué un rôle considérable en Syrie pendant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Tous ceux qui ont parcouru la Chronique de Guillaume de Tyr connaissent les violents démêlés de ce personnage ambitieux, d'abord avec Renaud de Châtillon, dont il avait voulu empêcher le mariage avec la princesse Constance d'Antioche, plus tard avec le prince Bohémond III, qu'il avait excommunié à cause de son mariage avec Sibylle du vivant de son autre femme, la princesse Théodora.

Amaury, né à Limoges, fut élevé à la chaire patriarcale d'Antioche par la faveur du prince Raymond de Poitiers, premier mari de Constance. Guillaume de Tyr nous le représente comme un personnage illettré et de mœurs licencieuses. Son élection fut un scandale public. Délivré, grâce à l'intervention du roi de Jérusalem, de l'étroite prison où le tenait, à la suite

de leurs démêlés, le prince Renaud, il se réfugia à Jérusalem, où il passa plusieurs années. En 1180, il fut assiégé par Bohémond III dans sa résidence patriarcale. Après le désastre de Tibériade, en 1187, il écrivit à Henri II d'Angleterre une lettre qui nous a été conservée. Il mourut cette même année au mois de septembre.

N° 17 bis. — Robert, évêque de Tripoli.



*Bulle de plomb.*

+ S · ROBERTI : EPI : TRIPOLIS : *Sigillum Roberti, episcopi Tripolis.* — Buste de l'évêque, de face, mitré, croisé, bénissant.

*Revers* : + ALMA : DEI : MATER · Buste de la Vierge tenant l'enfant Jésus.

Cette superbe bulle est appendue à une pièce sans date conservée aux Archives du Pas-de-Calais, et par laquelle Béatrix, femme de Thomas de Ham, connétable de Tripoli, fait abandon de ses droits de douaire en faveur de son mari. L'évêque Robert était un des témoins. M. Demay, qui a donné une description de ce sceau dans son inventaire des *Sceaux de l'Artois et de la Picardie* (n° 2315), a bien voulu m'en remettre une empreinte. Le savant sigillographe assigne à la donation de Béatrix en faveur de son mari la date de 1227, avec un point de doute. Cette indication est très-probablement exacte. Nous possédons un document de 1228 constatant que déjà à cette époque Thomas de Ham était connétable de Tripoli. Il avait très-vraisemblablement succédé dans cette charge à son

père, Gérard de Ham, qui est cité pour la dernière fois comme connétable de Tripoli en 1217, époque à laquelle il prit part à l'expédition du roi André de Hongrie<sup>1</sup>.

Robert, évêque de Tripoli, n'est pas cité dans les *Familles d'outre-mer*. D'après les considérations qui précèdent, ce prélat doit prendre place entre l'évêque *Gaufrid* ou *Geoffroy*, cité à l'année 1211 par Albéric, et l'évêque Grégoire de Monte-Longo, lequel fut, en 1251, transféré de Tripoli au siège patriarcal d'Aquilée<sup>2</sup>.

Ficoroni a fait graver sur la planche XIII de son ouvrage : *De plumbeis antiquis*, une bulle de l'évêque Aimery de Tripoli (cité en 1186), sur le revers de laquelle figurent le même type de la Vierge à l'enfant Jésus et la même légende : *Alma Dei Mater*.

N° 18. — Sceau du vicaire général de l'évêché de Modon.



*Sceau ogival du XIII<sup>e</sup> siècle, communiqué à M. Douet d'Arcq par M. Cartier; n° 11820 du Catalogue.*

S · VICAR · GNALIS · EPI · MOTHONON · : *Sigillum vicarii generalis episcopi Mothonensis*. La Vierge debout, avec l'enfant Jésus, sous un dais gothique; à sa gauche, un personnage à genoux.

1. *Continuat. de Guill. de Tyr*, l. XXXI, c. x, p. 332.

2. *Familles d'outre-mer*, p. 812.



Cette belle bulle de plomb, qui a passé de la collection Cousinery au Cabinet des médailles, a déjà été publiée par cet auteur et aussi par Buchon<sup>1</sup>, lequel s'est borné à la décrire succinctement sans donner aucun renseignement sur le personnage auquel elle appartenait.

Jean, vicomte de Tripoli après 1241, était fils aîné de Guillaume, également vicomte de Tripoli, et de Marguerite de Baphe ou Paphos, fille elle-même de Léonard de Baphe et de Marie Poncelet. Après la mort de son premier mari, Marie Poncelet se remaria avec Hugues de Giblet.

Le vicomte Jean épousa Eschive, fille de Jean de Fabel, seigneur du Puy; il en eut un fils qui fut tué à la porte de Tripoli en 1288, à l'attaque de cette ville par les Sarrasins, et deux filles, Marie, femme de Renaud Beduin, et Marguerite, mariée à Jean Beduin, fils du précédent. Les *Familles d'outre-mer* donnent les noms de quelques autres vicomtes de Tripoli qui figurent dans des actes du XII<sup>e</sup> siècle : Raymond, qui paraît en 1132; Guillaume, qui paraît de 1145 à 1174; Gérard de Montolif, en 1181 et 1184; Raymond, en 1196; Bertrand, à la même date; enfin un second Guillaume, vicomte de Tripoli, figure dans deux actes de 1236 et de 1241, où il signe : *Guillelme le vesconte de Triple*, et ce doit être celui-là qui fut le père de notre vicomte Jean.

On sait que le vicomte d'une ville était nommé par le seigneur avec l'avis de ses prud'hommes<sup>2</sup>. Celui de Tripoli était donc nommé par le comte de Tripoli d'après l'avis de ses conseillers. Parfois, et l'exemple que nous avons sous les yeux en est une preuve, cette charge devenait héréditaire dans une même famille. Les fonctions de vicomte, disent les *Familles d'outre-mer*, ne semblent point avoir été inamovibles.

Paoli<sup>3</sup> a publié un autre sceau d'un vicomte de Tripoli nommé *Gérard*.

1. Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans les provinces démembrées de l'empire grec, etc.* 1<sup>re</sup> partie, Paris, 1840, pl. VII, fig. 4.

2. *Assises des bourgeois*, éd. Beugnot, t. II, c. IV, p. 21 et note c.

3. Tome I, pl. IV.

N° 19 bis. — *Thomas de Ham, connétable de Tripoli.*



*Sceau rond et contre-sceau.* Archives du Pas-de-Calais (comtes d'Artois).

+ S' CONESTA.....EL.....PLE. *Seel (du) conestable de la (cité ou comté) de Triple.* — Écu au lion couronné.

*Contre-sceau :* + S' GERARDI : DA HAN : *Secretum Gerardi da Han.* Intaille ovale représentant deux oiseaux affrontés et retournant la tête.

Ce sceau figure sous le n° 14, dans l'Inventaire des *Sceaux de l'Artois et de la Picardie*, publié l'année dernière par M. Demay, qui a bien voulu me communiquer une empreinte. Il est conservé aux Archives du Pas-de-Calais, appendu à une pièce en date de juillet 1228, par laquelle Thomas de Ham, *constabularius Tripolitanus*, vend à la reine Blanche tout ce qu'il possède dans la châtellenie de Lens et le comté d'Artois. Je n'ai pas vu la pièce, mais je puis m'en fier au témoignage si précis de mon savant confrère aux Antiquaires de France. Il faut donc admettre que le connétable Thomas se servait comme contre-sceau d'une intaille ayant appartenu à son père, Gérard de Ham, également connétable de Tripoli, puisque le nom de ce dernier s'y trouve seul gravé. En outre, cette pièce nous donne une date de plus pour fixer l'époque

à laquelle Thomas de Ham a succédé à son père Gérard dans la connétablie de Tripoli. En effet, d'après les *Familles d'outre-mer*<sup>1</sup>, Gérard de Ham, qui était déjà connétable de Tripoli en 1198, est cité pour la dernière fois en 1217, et son fils Thomas, qui paraît lui avoir succédé, se trouvait jusqu'ici cité pour la première fois au 18 novembre 1241, dans un acte du patriarche d'Antioche. Nous savons maintenant que dès 1228 Thomas avait succédé dans sa charge à son père. Thomas de Ham fut fait prisonnier par les Kharismiens à la grande déroute de Gaza, le 18 octobre 1244<sup>2</sup>.

*On conserve aux Archives nationales un acte daté de Constantinople, du 4 septembre 1238, par lequel Anseau de Cayeux, baile de l'empire, le connétable Geoffroy de Méry, et d'autres seigneurs de Constantinople engagent la sainte couronne d'épines. A cette charte sont appendus les sceaux de ces hauts personnages de l'empire latin d'Orient; en voici la description :*

N° 20. — Narjaud de Toucy.



*Fragment de sceau rond. (Archives nationales. J, 165, n° 1. Catal. Douet d'Arcq, n° 11837.)*

1. P. 658.

2. Continuat. de Guillaume de Tyr, l. XXXIII, c. LVII, p. 430.

Plus rien d'utile dans la légende, où l'on ne déchiffre que le mot DOMIN. Équestre, le bouclier aux armes : deux léopards ou lions passants.

Narjaud ou Narjot de Toucy, de la noble famille de ce nom, alliée à celle de Dampierre, fut un des principaux parmi les chevaliers latins qui s'établirent en Orient à la suite de la conquête de 1204. Il avait épousé la fille du primat grec Théodore Branas, un des plus considérables parmi les Grecs ralliés à la cause des envahisseurs étrangers <sup>1</sup>.

Dès 1219, lors de la nomination de Conon de Béthune aux fonctions d'administrateur provisoire de l'empire, Narjaud figure à ses côtés comme un des premiers seigneurs de la couronne. Lors du voyage en Europe de l'empereur Robert, qui mourut au retour en Achaïe en 1228, Narjaud de Toucy fut baile de l'empire. Il continua à exercer ses hautes fonctions après la mort de Robert, et durant la minorité de Baudouin II, s'efforçant de vivre en paix avec le terrible Théodore d'Épire, vainqueur du roi de Salonique. Il conclut avec lui, au nom des barons, une trêve d'un an, le 11 décembre 1228. Ce fut également lui qui conduisit les négociations destinées à faire de Jean de Brienne le défenseur suprême de Constantinople menacée. Il envoya dans ce but des ambassadeurs au pape Grégoire IX.

Plus tard, en 1238, après la mort de ce même Jean de Brienne et durant le voyage de Baudouin II en Europe, Narjaud de Toucy succéda, comme baile de l'empire, à Anseau de Cayeux. Sous la régence de ce dernier personnage, gendre

1. La femme de Branas n'était autre qu'Agnès de France, appelée Anna par les Grecs, sœur du roi Philippe II et veuve de deux empereurs d'Orient. Branas avait épousé l'ex-impératrice aussitôt après la prise de Constantinople et dès le mois d'août 1209, il avait été investi du riche fief d'Apros. En 1206, l'armée du Bulgare Joanisa ayant saccagé et ruiné Apros, Henri d'Angre donna à Branas Andrinople, qu'il venait de reprendre sur ces terribles barbares. Branas fut alors duc d'Andrinople sous la suzeraineté de Venise, à laquelle il payait tribu. Il fut presque le premier après l'empereur, presque l'égal du marquis Boniface, roi de Salonique; parfois même les chroniques et les documents contemporains le désignent sous le nom de « roi d'Andrinople ». Il tenait également Didymotichon à titre de fief de l'empire. Après sa mort, Andrinople fut donnée à Conon de Béthune.



de l'empereur de Nicée, les barons de l'empire, pour faire face aux effroyables dangers qui menaçaient les Latins de Constantinople, avaient engagé le plus précieux joyau du trésor, la *sainte couronne d'épines*; elle devait d'abord être transportée à Venise, mais elle finit par être acquise par Louis IX. Dans la première convention avec Venise, à côté de la signature du baile, figurent celles de Narjaud de Toucy, du connétable Geoffroy de Méry, du maréchal Vilain d'Aunoy, de Gérard de Strœm, ex-duc de Philippopolis, de Milo Tirel, etc. Ce fut Narjaud de Toucy qui, comme baile de l'empire et successeur d'Anseau de Cayeux, termina avec le roi de France la négociation de la couronne d'épines. Des moines vinrent chercher la précieuse relique et la transportèrent processionnellement à Paris. L'empereur Baudouin II se trouvait précisément dans cette ville, occupé à mendier les secours des princes d'Occident en faveur de son trône croulant. Pendant son absence, qui se prolongea jusqu'en 1240, le baile Narjaud gouverna énergiquement au milieu des plus terribles circonstances, successivement attaqué par les Grecs de Nicée et par les barbares Comans que poussaient devant eux les Mongols. Veuf de la fille de Branas, « le roi d'Andrinople », Narjaud, dans l'intérêt des affaires publiques, et pour apaiser ces redoutables Comans, qui, après des ravages sans nom, paraissaient vouloir se fixer sur les rives de l'Hébro, ne rougit pas d'épouser la fille de leur chef suprême, Jonas. En 1239, une armée coalisée de Francs, de Bulgares et de « Scythes » (les Comans), alla attaquer en Thrace les troupes de Vatatzès de Nicée. Mais bientôt, abandonné par Asan, le roi des Bulgares, Narjaud dut se retirer et s'enfermer dans Constantinople jusqu'à l'arrivée de Baudouin.

Cet illustre personnage, un des derniers héros survivants des grandes guerres de la conquête, mourut en 1241. Son épouse barbare se retira dans un cloître. Le père de celle-ci, « le roi des Comans », Jonas, était mort, cette même année, à Constantinople, et, selon le rite barbare, on avait immolé sur son tumulus, élevé en dehors des murailles de la ville, huit de ses serviteurs et vingt-six de ses chevaux de

guerre. Narjaud n'eut point d'enfants de son épouse Comane; de sa première femme, il avait eu une fille qui épousa le célèbre Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, et trois fils, Narjaud, Philippe et Anseau, qui tous jouèrent un rôle prépondérant dans l'histoire des dernières années de la domination franque à Constantinople. Anseau, le dernier des trois, fait prisonnier par les Grecs avec le prince d'Achaïe à la grande déroute des bords du Drin, en automne 1258, fut accusé d'avoir trahi les siens et d'avoir favorisé le triomphe de Michel Paléologue.

N° 21. — *Godefroy ou Geoffroy de Méry, sire d'Ænos, connétable de l'empire d'Orient.*



*Fragment de sceau rond.* (Archives nationales. J, 155, n° 1. Catal. Douet d'Arcq, n° 11822.)

S. G. DE M. . . . . OM. CONES... *Sigillum Gaufridi de Meriaco Romanie Conestabularii.* Armorial : écu à la croix recercelée et au franc canton.

*Même provenance que le sceau précédent.*

Geoffroy de Méry figure parmi les principaux seigneurs de l'empire latin d'Orient, en 1219, au moment de l'élévation de Conon de Béthune aux fonctions de régent. Il était sire d'Ænos ou Enos en Thrace, de cette ville qui fut plus tard la seigneurie de la branche cadette des Gattilusio, princes de Mételin. En 1224, Méry possédait en outre les fiefs asiatiques de Charæ ou Charax, Dakibyza, Daskylion et Niketiaton. En 1238, nous voyons par son sceau qu'il était déjà connétable

de l'empire. Il s'intitulait encore : « *seigneur des pays asiatiques* », à cause de ses fiefs d'Asie Mineure. Ces dernières possessions latines d'Asie, derniers restes des duchés de Nicomédie et de Nicée, fondés par Baudouin I<sup>er</sup> immédiatement après la conquête, furent enlevées en 1240 par les Grecs de Nicée au connétable de Méry. Seul, Daskylion demeura en sa possession. En 1241, Geoffroy de Méry rentra en France, dans le but, paraît-il, de recueillir l'héritage de son frère défunt. Son fils, Guillaume de Méry, demeuré ou retourné en Orient, épousa une fille du comte palatin de Zante, Matteo Orsini.

N<sup>o</sup> 22. — Gérard de Strœm, duc de Philippopolis.



*Fragment de sceau rond.* (Archives nationales. J, 155, n<sup>o</sup> 1. Catal. Douet d'Arcq, n<sup>o</sup> 11835.)

Plus rien d'utile dans la légende. Équestre ; le bouclier aux armes (trois besants).

*Même provenance que les sceaux précédents.*

Gérard de Strœm (de Struens, d'après M. Douet d'Arcq) figure, en 1219, parmi les principaux chevaliers de l'empire d'Orient, au moment de l'élévation de Conon de Béthune aux fonctions de régent, pendant l'absence de l'empereur Robert de Courtenai. Il était d'origine flamande, parent de Renier de Trit, et possédait en fief le duché de Philippopolis, sur lequel la république de Venise avait également des prétentions depuis la conquête de 1204. En 1229 même, Gérard de Strœm dut prêter serment à la république pour son duché ; la posses-

sion lui en fut également confirmée plus tard, en 1231, à titre de fief de l'empire par l'empereur régent Jean de Brienne. En 1236, Philippopolis fut enlevée par le roi des Bulgares, Asan. En 1238, l'ex-duc Gérard vivait encore, puisque nous retrouvons sa signature et son sceau au bas de l'acte concernant la couronne d'épines.

N° 23. — *Milo Tirel, baron de l'empire latin d'Orient.*



*Sceau rond.* (Archives nationales. J, 155, n° 1. Catalogue Douet d'Arcq, n° 11836.)

+ S' : MILO · TIRELLI : *Sigillum Milonis Tirelli.* Armorial : écu chargé de sept besants, 3, 3, 1, sous un chef.

*Même provenance que les sceaux précédents.*

Je n'ai pas d'autres renseignements sur Milo Tirel, qui devait être, à l'époque de la régence de Narjaud de Toucy, un des principaux seigneurs de l'empire latin d'Orient, puisqu'il signe après celui-ci, avec le connétable et les autres grands dignitaires, l'acte concernant la cession de la couronne d'épines.

M. Douet d'Arcq publie, dans l'*Inventaire des sceaux des Archives nationales*, les sceaux d'une famille de Tyrel, de Picardie; mais les armes sont différentes.

N° 24. — *Philippe de Toucy, baile de l'empire latin de Constantinople.*



*Sceau rond.* (Archives nationales. J, 441, n° 13. Catal. Douet d'Arcq, n° 11833.)

+ S' DNI PHILIP... ..CIACO : *Sigillum domini Philippi de Tociaco.* Équestre; le bouclier aux armes (Voyez le contre-sceau).

*Contre-sceau.* + S DNI PHILIP : DE TOCIACO. Écu semé de fleurs de lis, au lambel de cinq pendants.

Ce sceau est appendu à une obligation de 500 livres, souscrite par Philippe de Toucy au roi Louis IX de France, au camp devant Césarée de Palestine, en juillet 1251.

Philippe de Toucy était le second fils du célèbre baile Narjoud de Toucy et de la fille de Branas, « le roi d'Andrinople ». Lors du second voyage que fit en Europe, de 1245 à 1248, l'empereur Baudouin II, pour implorer le secours des princes d'Occident, Philippe fut à son tour baile de l'empire et gouverna de concert avec l'impératrice Marie. Sous son administration, et grâce à un état de guerre incessant, la détresse du trésor devint telle qu'on fondit jusqu'au métal des toits des églises pour se créer du numéraire. En 1250.

l'empereur Baudouin, toujours en quête d'assistance, retourna en Occident et Philippe fut de nouveau baile en son absence. Puis ce fut son tour d'aller rejoindre le roi de France en Terre-Sainte, et nous le trouvons, en 1251, au camp royal devant Césarée. Il s'agit d'affaires d'argent; saint Louis est obligé de répondre pour Philippe d'une somme de 500 livres qu'il devait à un marchand de Valenciennes. Le bon roi retint Philippe à son service et à sa solde en Palestine, lui et ses chevaliers, un an durant.

N° 25. — *Milo de Galata.*



*Sceau rond.* (Archives nationales. J, 167, n° 2.)

+ S' : MILONIS DE GALATHAS : *Sigillum Milonis de Galathas.* Dans le champ : une aigle éployée, armes du sire de Galathas.

Ce sceau est appendu à un document du 15 novembre 1279.

Milo de Galathas ou de Galata, dont le nom rappelle le faubourg célèbre où il possédait sans doute des biens considérables, haut personnage de l'empire latin de Constantinople, suivit en exil l'empereur Baudouin détrôné. Il fut un des membres principaux de la petite cour de dix chevaliers qu'entretenrent en Occident l'empereur fugitif et son fils Philippe, et qui ne fut dissoute qu'à la mort de Baudouin, le 15 octobre 1273. Milo de Galathas signa en qualité de *chevalier de l'empereur* au fameux traité du 27 mai 1267, entre Charles d'Anjou et les Courtenai; traité qui fut ratifié par le roi Charles, le 7 juillet.

Philippe, fils et successeur de Baudouin II, empereur

titulaire de Constantinople, eut, dans les commencements, de graves difficultés d'intérêt avec le sire de Galathas qui avait administré les biens de son père et était fort en retard pour ses paiements. Dans le document du 15 novembre 1279, auquel est appendu le sceau dont je donne ici la gravure, Milo de Galathas présente à l'empereur titulaire Philippe un état général de tout ce qui lui était dû de ses terres de France et de Flandre. Philippe finit par se réconcilier avec l'ancien familier de son père, et Milo de Galathas resta avec Rinaldo de Villanova, chancelier de Romanie, le plus important de ses conseillers. Il résida presque continuellement à Naples auprès de son souverain.

N° 26. — *Hugues... de Lusignan, roi de Chypre.*



HVGO DEI GRA REX CIPRI : Le roi assis de face, s'appuyant de la droite sur une longue croix, tenant de la gauche le globe crucigère.

Revers : CASTELLVM NICOSSIE : Le château de Nicosie.  
Grande bulle de plomb conservée au Cabinet des médailles.

Cette belle bulle était déjà connue de Buchon qui en a donné un assez mauvais dessin dans la *Première partie* de ses *Recherches et matériaux* (*Éclaircissements historiques, généalogiques et numismatiques*, n° 1 de la planche VII); il l'a attri-

buée, sans nous dire pour quelle raison, au roi Hugues I<sup>er</sup>. Malheureusement, depuis lors, cette bulle s'est considérablement détériorée et d'ici à peu de temps elle aura entièrement disparu. Je l'ai fait graver pour en conserver le souvenir lorsqu'elle sera devenue méconnaissable. Je rappelle que sur la même planche, Buchon a fait figurer deux autres bulles de plomb, l'une de la reine Alix de Chypre, l'autre d'un des deux Henri de Lusignan. Elles sont conservées aux Archives nationales, et j'ai cru inutile de les faire reproduire à nouveau. Paoli a également fait figurer au n° 47 de sa planche V, une bulle d'un des Hugues de Chypre, presque semblable à celle-ci, mais le dessin est si grossier qu'il est impossible de tenir compte d'une semblable reproduction.

*Je donne encore ici les dessins des très-curieux sceaux de trois bourgeois ou résidents latins de Constantinople, un Toscan, Buon del Monte, Escot, marchand drapier, et un troisième, probablement aussi d'origine italienne, Arnaud de Niola. Ces sceaux sont appendus à une quittance délivrée par ces trois personnages, en date du mois de mai de l'année 1299. (Archives nationales. J, 570, n° 10. Catal. Douet d'Arcq, nos 11838, 11839, 11840.)*

N° 27. — Sceau de Buon del Monte. — Triangulaire



S BVON D'L MONTE VG . LII : *Seel Buon del Monte*  
 [*Ugetii* d'après M. Douet d'Arcq, ou plutôt *Ugeli* ou *Ugoli*.]  
 Armorial : écu barré de huit pièces.



N° 28. — *Sceau du drapier Escot. — Rond.*



+ S'. ESCOT :: DRAPIER. . . *Seel Escot, drapier.* Armorial : écu chargé d'un croissant surmonté d'une étoile.

N° 29. — *Sceau d'Arnaud de Niola. — Rond.*



+ S' ARNAV T DE NIOLA : *Seel Arnaut de Niola.* Armorial : écu à une fleur de lis accompagnée de deux étoiles en chef.

En décembre 1382, Étienne *da Monte* ou *del Monte* et son épouse *Orgenta*, peut-être de la même famille que le *Buon del Monte* ci-dessus désigné, abjurent, devant le synode réuni à Constantinople, les erreurs des Latins <sup>1</sup>.

1. *Acta patriarchatus C. P.*, Miklositch et Müller. Vienne, 1860. *Act.* CCCLIX.

N° 30. — *Geoffroy de Sergines, sénéchal, puis baile du royaume de Jérusalem, lieutenant du roi de France en Syrie.*



*Sceau rond.* (Archives nationales. J, 473, n° 25. Catal. Douet d'Arcq, n° 11806.)

S' GAVFRIDI. DE SERGINIS MILIT... *Sigillum Gaufridi de Serginis, militis.* Armorial : écu aux armes des Sergines, qui sont : une fasce, accompagnée en chef d'une vivre.

Ce sceau est appendu à des lettres datées d'Acre, le 28 juin 1267.

Geoffroy de Sergines a joué un rôle important dans l'histoire des Francs de Syrie. « Lorsque le roi Louis IX, dit M. de Mas Latrie, se décida, au mois d'avril 1254, après plus de cinq ans de séjour en Orient, à revenir en France, Geoffroy de Sergines, autrefois vassal des sires de Châtillon, appelé par le roi à son service dès son départ de France, parvenu, par un rare mérite, au poste de sénéchal du royaume de Jérusalem, resta en Syrie comme lieutenant particulier du roi de France. C'était un des chevaliers les plus appréciés du roi et l'un de ses conseillers habituels. Il s'était trouvé seul auprès de saint Louis lors de sa capture à Mansourah. « Et le roi me conta, dit Joinville, que monseigneur Geoffroy tournait autour de lui pour éloigner les Sarrasins avec son épée, comme le bon varlet écarte les mouches du hanap de

son seigneur. » Le roi, à son départ, lui laissa un corps de cent chevaliers et cent hommes à pied qui devaient rester à sa solde. « Ces troupes étaient entièrement indépendantes du baile qui gouvernait le royaume au nom de la cour des liges, jusqu'à ce qu'on eut donné la saisine de la régence du royaume à la reine Plaisance, déjà régente de Chypre, au nom de son fils. » Ceci se fit en 1258. A la fin de la même année mourut Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur et baile du royaume de Jérusalem. La reine Plaisance, venue à Acre au mois de mai suivant, désigna Geoffroy de Sergines pour occuper sa place. « Le nouveau baile, dit encore M. de Mas Latrie, réunit ainsi la lieutenance royale à l'office de sénéchal du royaume et au commandement spécial des hommes d'armes français. Cette concentration de pouvoir convenait à la situation du pays et fut utile au rétablissement de la sécurité publique. A la faveur des guerres des deux dernières années, les habitants des villes et de la campagne s'étaient laissés aller à l'indiscipline; les routes s'étaient couvertes de bandits. Geoffroy de Sergines rétablit l'autorité des lois et l'ordre général. Il laissa en Palestine le souvenir d'un inexorable justicier. Il fut sévère pour tous, et sut ne point ménager les grands coupables. Un chevalier ayant tué l'évêque de Famagouste, à Saint-Jean d'Acre, le baile vint lui-même avec des hommes d'armes s'emparer du meurtrier, dans la rue des Pisans, où il s'était réfugié, et le fit pendre sans miséricorde, malgré les privilèges de son rang, malgré les réclamations des Pisans, et nonobstant l'usage, si puissant encore, qui autorisait l'homicide, surtout s'il était noble, à racheter son crime par une composition pécuniaire. »

« Lorsqu'en avril 1265, le terrible Beïbars, après avoir saccagé Nazareth, vint subitement attaquer Saint-Jean d'Acre, le baile Geoffroy de Sergines fut grièvement blessé à l'assaut de cette place. Beïbars se retira peu après, sans qu'on ait jamais bien su les vrais motifs de son brusque départ ni de sa soudaine agression. »

« Cependant l'autorité de Sergines était méconnue, grâce à l'influence de plus en plus prépondérante de Venise, dont le

baile était la plupart du temps le maître véritable de Saint-Jean d'Acre. Le prince Henri d'Antioche, père du nouveau régent de Chypre, Hugues d'Antioche, espérant redonner de la sorte quelque prestige au baillat du royaume de Jérusalem, se résolut en conséquence à revendiquer pour lui-même l'investiture de ces fonctions au nom de sa femme, la princesse Isabelle de Lusignan, dont les droits étaient incontestables. »

« La haute cour reconnut les droits des princes à la régence de Jérusalem, et Geoffroy de Sergines, secondant tout ce qui paraissait avantageux au bien commun, se démit du pouvoir qu'il exerçait depuis 1259, par délégation de la reine Plaisance d'Antioche, morte en 1261. » Le prince Henri n'était, comme avant lui Geoffroy, que baile par délégation du royaume de Jérusalem; aussi, à la mort de sa femme Isabelle de Lusignan, ce fut leur fils Hugues d'Antioche, déjà baile du royaume de Chypre, qui se trouva naturellement appelé à ce poste. On sait que la compétition obstinée de Hugues de Brienne, son cousin, retarda quelque temps la proclamation du nouveau régent. Le différend qui s'éleva entre eux est rapporté tout au long dans les *Assises*. « Lorsque les liges réunis en cour plénière eurent enfin donné pleinement gain de cause à Hugues d'Antioche, Geoffroy de Sergines, dit M. de Mas Latrie, s'avança le premier aux pieds du régent et lui prêta hommage à genoux, sans manteau, sans armes et sans éperon, les mains nues et réunies dans les mains du baile. Hugues, en le relevant, suivant l'usage, lui donna sur la bouche le baiser, signe de l'union et de la foi, que le seigneur doit à l'homme, comme l'homme à son seigneur. Après lui, les liges et les autres personnages prêtèrent le serment à leur tour. »

Pendant plusieurs années encore, Geoffroy de Sergines continua, à la tête de son petit corps de chevaliers français, à défendre vaillamment les malheureux restes des principautés chrétiennes de Syrie contre les attaques toujours plus pressantes de Beïbars. Il vit tomber Jaffa, Antioche, aux mains de l'ennemi, et mourut le 11 avril 1269. Il semble qu'après s'être démis de ses fonctions de baile, il ait conservé celles de séné-

chal du royaume, car s'il figure avec les deux titres dans un acte de Raoul de Baruth, seigneur de la Blanchegarde, du 3 mars 1265 <sup>1</sup>, il ne paraît plus qu'avec la seule qualité de sénéchal dans ses lettres datées d'Acre, le 28 juin 1267, et adressées à Thibaut V de Champagne. C'est à ces lettres, publiées par Du Cange dans ses *Observations sur Joinville*, conservées aux Archives, qu'est appendu le sceau gravé ci-dessus. Dans l'accord signé à Acre, le 9 octobre 1258, entre les maîtres du Temple, de l'Hôpital et de l'ordre Teutonique <sup>2</sup>, Geoffroy de Sergines, qui n'était pas encore investi des fonctions de baile, signe en qualité de témoin : *Gau r dus de Sarginis, senescalcus regni Jerosolimitani*.

Dans un acte du 19 décembre 1262, signé à Acre, et réglant un différend entre les Templiers et les Hospitaliers <sup>3</sup>, Geoffroy de Sergines figure sous le nom de *Gefrei de Gergines, seneschau et bail dou reyaume de Jérusalem*.

Paoli a déjà publié <sup>4</sup> le sceau de Geoffroy de Sergines, mais le dessin est si grossier qu'on ne peut en tenir compte.

N° 31. — *Jean du Morf, maréchal de Chypre.*



*Fragment de sceau rond.* (Archives nationales. J, 621, n° 64. Catal. Douet d'Arcq, n° 11807.)

+ S' IEHAN DV · ORF CHE. *Seel Jehan du Morf, cheva-*

1. *Cod. diplomat.*, t. I, n° 144, p. 18.

2. *Tabulæ ordinis Theutonici*, p. 106.

3. *Tabulæ*, p. 114.

4. Pl. VII, 70.

*lier*. Équestre, aux armes des du Morf (voyez le contre-sceau) avec la lance. Dans le champ, des arbres.

*Contre-sceau*. + S : IOH. . . . E CHIPR. Écu à un lion sur champ burelé, dans un encadrement où il reste les lettres A et M.

Les du Morf descendaient de Laurent du Plessis (de la même famille d'où sortirent plus tard les ducs de Richelieu), qui vint en Chypre avec Guy de Lusignan. Laurent fut fait sire de Loriaki, puis de Maréthasse, et armé chevalier à Morpho, « à cause de quoy, dit Du Cange, luy et ses successeurs prirent le surnom de Morf ». La seigneurie de Morpho était située dans la région nord-ouest de l'île de Chypre. « C'était un gros bourg de la plaine, célèbre, dit M. de MasLatrie, par les reliques et les panégyries de Saint-Mama. Les Français l'appelaient le Morf. Laurent du Plessis prit ce nouveau nom et le transmit à ses descendants, qui le gardèrent, bien que la terre même de Morpho ait presque toujours appartenu au domaine royal. »

Jean du Morf, maréchal de Chypre, comte titulaire d'Édesse ou Rohas, figure, dès le 16 août 1360, avec tous ces titres, en qualité de témoin d'une confirmation de privilèges en faveur des Vénitiens. En 1361, il est ambassadeur du roi Pierre I<sup>er</sup> auprès du doge; en 1362 ou 1363, il est accrédité par le même souverain auprès du pape Innocent VI. Plus tard encore, le même Pierre I<sup>er</sup> lui confia le bailat du royaume pendant son long voyage en Occident. Jean du Morf profita de l'absence du souverain pour nouer avec la reine Éléonore de coupables intrigues. Après la mort violente de Pierre I<sup>er</sup>, il fut un un de ceux qui élurent, en 1369, Jean de Lusignan, prince d'Antioche, comme baile de Chypre, durant la minorité de Pierre II. L'année suivante, Jean du Morf commanda six vaisseaux de guerre contre les Turcs. Lors du massacre des Génois dans Nicosie, à la suite du couronnement de Pierre II, il contribua plus que pas un à arrêter la prolongation de ce fatal désordre. Il mourut subitement en 1379, peut-être empoisonné. Trois de ses filles épousèrent des princes de la famille royale.

La seigneurie du Morf ou de Morpho était une des plus importantes de l'île, et divers autres membres de cette famille jouèrent un rôle considérable dans l'histoire du royaume. Vers 1433, le titre de Morpho, auquel, depuis le maréchal Jean, était attaché le titre plus brillant de comte d'Edesse ou Rohas (Roha, Rochas, Rohès, ou encore Roca ou Roucas, grâce à la prononciation orientale), passa dans la famille des Grinier.

N° 32. — *Geoffroy de Donion (ou du Donjon), grand maître de l'Hôpital (1192-1194).*



*Bulle de plomb.* (Archives nationales. M, 2. Catal. Douet d'Arcq, n° 9880.)

+ GAVFRIDVS CVSTOS : *Gaufridus Custos.* Le grand maître agenouillé devant la croix à double traverse accostée de l'oméga et de l'alpha.

*Revers.* + HOSPITALIS IHERVSALEM. Sous le toit du Saint-Sépulcre, le Christ au tombeau; au-dessus de lui, une lampe; à sa tête, une croix; à ses pieds un encensoir<sup>1</sup>.

Cette bulle est appendue à une charte du 11 janvier 1193, par laquelle *Gaufredus de Donjon, miseracione divina sancte domus Hospitalis Christi pauperum magister*, confirme à l'évêque de Valenie près Margat (et non de Wladislaw, comme le dit par erreur M. Douet d'Arcq), toutes les dîmes du territoire de Margat.

1. Je n'ai pas fait graver le type du revers.

Je rappelle que sur les bulles et sceaux de l'Ordre, jusqu'à ceux de Guarin de Montaigu inclusivement, les grands maîtres prennent le seul titre de *custos*. Ce n'est qu'à partir de *Guérin*, second successeur de Guarin de Montaigu, qu'on voit paraître constamment sur les bulles magistrales, à côté du prénom et du titre de *custos*, la qualification de *frater*.

N° 33. — *Foulques de Villaret, grand maître de l'Hôpital*  
(1305-1319).



*Bulle de plomb.* (Archives nationales. I, 368, n° 5. Catal. Douet d'Arcq, n° 9883.)

Cette bulle de plomb est appendue à une lettre datée de Marseille du 28 novembre, sans indication d'année, adressée à Philippe le Bel, et par laquelle Foulques de Villaret prie le prince de prendre sous sa sauvegarde le temporel de l'évêque de Rodez, envoyé par le pape comme légat en Terre-Sainte.

+ : FRATER : FULCO : CUSTOS : Le grand maître agenouillé devant la croix à double traverse horizontale, placée entre les lettres A et ω ; sous la croix, le crâne d'Adam.

*Revers.* + : HOSPITALIS : IHERUSALEM : Le Christ au tombeau sous le toit gothique du Saint-Sépulcre ; au-dessus de lui une lampe ; à son chevet, une croix pattée ; à ses pieds, un encensoir.

Paoli n'a publié ni bulle ni sceau du célèbre conquérant de Rhodes.





N° 34. — *Jean-Fernandez de Heredia, grand maître de l'Hôpital, à Rhodes (1376-1396).*



*Bulle de plomb.* (Archives nationales. S, 5147, n° 1. Catal. Douet d'Arcq, n° 9885.)

Cette bulle est appendue à un accensement d'une maison, à Paris, daté d'Avignon, le 6 octobre 1384.

IOHES : FERDINANDI D'EREDIA : MAGISTER. Le grand maître agenouillé à gauche devant la croix à double traverse, placée entre les lettres A et  $\omega$ , au-dessus du crâne d'Adam.

*Revers.* + HOSPITALIS · IHERUSALEM. Le Christ au tombeau, sous le toit gothique du Saint-Sépulcre, avec la lampe, l'encensoir et la croix<sup>1</sup>.

Les types du droit de cette bulle et de la suivante sont exactement celui du droit des pièces d'argent (gillats et demi-gillats ou aspres) des mêmes grands maîtres.

N° 35. — *Jean-Baptiste Orsini (des Ursins), grand maître de l'Hôpital, à Rhodes (1467-1476).*

*Bulle de plomb.* (Archives nationales. L, 315, n° 19<sup>d</sup>. Catal. Douet d'Arcq, n° 9880.)

Cette bulle est appendue à des lettres de provision pour la commanderie de Tours, données par le grand maître, à

1. Le revers n'a pas été gravé.

Rhodes, le 12 avril 1476. *Bulla nostra magistralis plumbea presentibus est appensa*



+ F. BAPTISTA, D. VRSINIS. MAGISTER. Même type que sur la bulle précédente. Derrière le grand maître, une rose, blason des Orsini.

*Revers.* Même légende et même type que sur la bulle précédente.

N° 36. — *Philippe Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de l'Hôpital, à Rhodes, de 1521 à 1522, puis à Malte jusqu'en 1534.*



*Bulle de plomb.* (Archives nationales. S, 5099, n° 6. Catal. Douet d'Arcq, n° 9887.)

Cette bulle est appendue à une fondation de chapelle du Temple, datée de Paris, le 5 août 1534.

+ F... DE VILLIERS. LISLE ADA. MGTER : *Filippus de Villiers Lisle Adam, Magister.* Même type que sur les bulles précédentes. On n'aperçoit plus le crâne d'Adam sous la croix.

*Revers.* Même légende et même type que sur les bulles précédentes <sup>1</sup>.



N° 37. — J'ai fait graver ici une bulle capitulaire de l'Hôpital qui fait partie de ma collection. Le type en est très-connu, mais cet exemplaire est d'une merveilleuse conservation.

1. Le revers n'a pas été gravé.

G. SCHLUMBERGER.

